

Statistiques ethniques : un monopole de gauche

Article rédigé par *François de Lens*, le 05 mai 2015

Robert Ménard, maire de Béziers, subit les foudres des bien-pensants. Son crime ? Avoir affirmé que plus de 60% des enfants de sa ville sont musulmans en se basant sur leurs prénoms et les listes qu'il a à sa disposition. Robert Ménard est accusé de « fichage ». Cela est faux, car il ne fiche pas à proprement parler chaque enfant. Il établit des statistiques sur la base de critères discutables pour les uns, inacceptables pour les autres.

Comme à leur habitude, les caciques ont réagi en se drapant dans leur dignité outragée. Manuel Valls a ainsi tweeté : « Honte au maire de Béziers. La République ne fait AUCUNE distinction parmi ses enfants » (ne parlons pas de la discrimination positive). François Hollande, au Qatar, s'est écrié que le « fichage » était contraire aux « valeurs de la République ». Christiane Taubira, jamais à court de comparaisons ronflantes, est choquée par le « retour à l'esprit de 1939 ».

Pourtant, le fait de se baser sur la consonance non francophone des prénoms est une technique utilisée par... le très officiel [Observatoire des discriminations](#). Le journal *Libération* [s'est aussi servi de cette technique](#) pour prouver qu'il n'y avait pas assez de personnes issues de la diversité dans les cabinets ministériels. On peut donc utiliser la technique des prénoms, mais uniquement pour montrer que « les méchants mâles blancs hétérosexuels » exploitent les « chances pour la France issues de la diversité ».

Quand ils parlent de fichage, les « républicains » sont experts en la matière. Une expertise de plus de cent ans. L'affaire des fiches (ou « des casseroles »), de 1900 à 1904 avait fait grand tumulte. En mai 2015, alors que l'Assemblée vote la loi sur le renseignement donnant lieu à une surveillance généralisée sur l'Internet, les ficheurs de 1900 font figures d'amateurs.

Fr. de L.
